

Forum : Conseil économique et social

Question : Quelles propositions face aux défis que représente l'I.A. pour le monde du travail ?

Soumis par : Syrie

Forum : Conseil économique et social

Quelles propositions face aux défis que représente l'I.A. pour le monde du travail ?

Délégation : Syrie

Préambule :

Résolution de l'ONU sur l'intelligence artificielle et ses impacts socio-économiques et de gouvernance

Accueillant avec satisfaction l'essor des avancées technologiques en matière d'intelligence artificielle (IA) et leur potentiel à soutenir les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations Unies, notamment en matière de réduction de la pauvreté, d'amélioration des soins de santé, de renforcement des infrastructures et de soutien à l'éducation,

Réaffirmant que l'IA constitue une opportunité majeure pour transformer les secteurs économiques, sociaux et environnementaux en optimisant les processus, tout en insistant sur la nécessité d'un encadrement éthique rigoureux afin d'éviter des déséquilibres socio-économiques,

Constatant que l'adoption croissante de l'IA a un impact significatif sur le marché du travail, créant de nouvelles opportunités d'emploi tout en entraînant la disparition de certains métiers, ce qui exige une adaptation des politiques de l'emploi à l'échelle mondiale,

Reconnaissant les défis liés à la confidentialité et à la sécurité des données dans un contexte où l'IA traite des volumes considérables d'informations personnelles dans les secteurs public et privé, et soulignant l'importance de renforcer les mécanismes de protection, tels que le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) de l'Union Européenne,

Saluant les efforts de certains États pour intégrer l'IA dans leurs systèmes de gouvernance afin d'améliorer la production de statistiques de qualité et renforcer la prise de décision sur la base de données précises et fiables, tout en mettant en avant l'importance d'une interopérabilité des systèmes d'IA entre les nations pour favoriser la coopération internationale,

Alarmé par le risque que l'utilisation économique de l'IA accentue les inégalités, notamment dans les pays en développement, où l'accès limité aux technologies avancées peut avoir un impact négatif sur l'équité des conditions de travail et la répartition des richesses générées,

Préoccupé par la concentration croissante du pouvoir économique et technologique entre les mains de quelques multinationales du secteur de l'IA, et par les conséquences potentielles sur la souveraineté des États et les droits des travailleurs,

Prenant en considération les initiatives menées par certains pays et organisations internationales pour encadrer l'usage de l'IA à travers la mise en place de comités de gouvernance, tout en constatant qu'il n'existe pas encore de normes internationales contraignantes pour une régulation efficace de cette technologie,

Soulignant les difficultés d'harmonisation des réglementations et des législations nationales concernant l'IA, et rappelant le rôle central des Nations Unies pour encourager un cadre de coopération mondiale garantissant un usage éthique, transparent et équitable de l'IA,

Observant également que l'IA peut contribuer à la lutte contre le changement climatique en optimisant la gestion des ressources naturelles et en réduisant l'empreinte écologique,

1. Encourage tous les États membres à ratifier une convention internationale visant à promouvoir l'utilisation éthique et responsable de l'IA en soutenant les ODD, tout en prenant en compte les défis de gouvernance et les droits fondamentaux des citoyens ;
2. Propose la création d'une commission internationale sous l'égide des Nations Unies pour superviser l'application des normes et réglementations globales de l'IA, avec pour mission d'assurer une gouvernance inclusive et d'empêcher toute exploitation abusive de cette technologie dans les secteurs économiques ;
3. Soutient les initiatives visant à renforcer la protection de la vie privée dans les technologies d'IA et appelle les États membres à adopter des réglementations nationales solides sur la sécurité des données, tout en encourageant la coopération internationale pour répondre aux défis mondiaux en matière de confidentialité des informations personnelles ;
4. Déploie la lenteur de l'adoption de réglementations internationales encadrant les conditions de travail et les impacts socio-économiques de l'IA, en particulier dans les secteurs où l'automatisation croissante menace les travailleurs les plus vulnérables ;
5. Demande la mise en place de mécanismes de soutien à la reconversion professionnelle, incluant des programmes de formation en IA et en compétences numériques, afin d'accompagner les travailleurs affectés par les mutations technologiques et leur offrir de nouvelles opportunités sur le marché du travail ;
6. Invite les États membres à renforcer leur coopération pour établir des standards internationaux communs sur l'IA, en mobilisant les expertises des Nations Unies, des organisations internationales et du secteur privé ;
7. Affirme son engagement à soutenir les initiatives de financement de la recherche et de l'innovation dans le domaine de l'IA appliquée au développement durable, en particulier dans les pays en développement, afin d'assurer un accès équitable aux technologies de demain ;
8. Recommande l'adoption de nouvelles résolutions encadrant l'usage de l'IA dans les secteurs sensibles comme la santé, l'agriculture et l'éducation, en garantissant que

ces innovations contribuent à la réduction des inégalités entre nations et au sein des sociétés ;